



Nos partenaires

Nos partenaires au service de votre projet habitat : ADIL, Pact Arim, Clés Accueil Limousin, Conseil Régional, ADEME, Action Climat...



La Maison de l'habitat vous accueille

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
dans les locaux de l'Agglo de Brive
1 avenue Léo Lagrange
BP103

19103 Brive-la-Gaillarde Cedex

Tél : 05 55 74 08 08

Mail : maison.habitat@agglo-brive.fr

www.agglo-brive.fr



La Maison de l'habitat



www.agglo-brive.fr





ÉDITO

Un guichet unique pour l'habitat



L'habitat est un sujet qui nous concerne tous. Il participe au développement de l'agglomération, contribue à l'attractivité du territoire. Il peut agir sur l'environnement, faciliter le vivre-ensemble et améliorer le cadre de vie. Enfin, il peut être un outil pour lutter contre la précarité et assurer l'égalité.

Aussi l'Agglo de Brive, avec l'aide de ses partenaires, a décidé de rassembler en un lieu unique, la Maison de l'habitat, toute l'assistance et les compétences dont vous avez besoin pour mener à bien votre projet, quel qu'il soit : achat, location, rénovation, isolation, construction...

Ce guichet unique, ouvert à tous, vous simplifie les démarches. Une aide personnalisée vous y est dispensée gratuitement. Habitants du bassin de Brive ou futurs arrivants, n'hésitez pas à venir vous renseigner sur les dispositifs en vigueur et les aides existantes, à vous faire accompagner dans le montage de vos dossiers administratifs et techniques. Parce que l'Agglo entend répondre au mieux vivre ensemble en offrant aux populations actuelles et futures l'opportunité de se loger au mieux, la Maison de l'habitat est faite pour vous.

Philippe Nauche

Député de la Corrèze

Président de la Communauté d'agglomération de Brive

Vous accompagner tout au long de votre projet logement



Vous êtes propriétaire et vous souhaitez rénover votre habitation? Vous faites construire et faites appel à un architecte? Vous souhaitez améliorer la performance énergétique de votre logement? Vous souhaitez formuler une demande pour un logement social?

La Maison de l'habitat est là pour renseigner, informer, orienter et accompagner les usagers dans leur projet de logement : des réponses concrètes et un accompagnement efficace dans la réalisation de votre projet, une information claire et complète sur les dispositifs et aides en vigueur pour simplifier vos démarches, une aide au montage administratif et technique de vos dossiers.



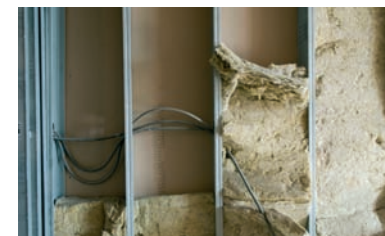
Des services de proximité à votre disposition

Une aide au montage de dossiers et des conseils juridiques gratuits délivrés par des professionnels
Diverses permanences : ADIL, Pact Arim, Clé Accueil Limousin,... pour vous accompagner dans vos projets d'habitat. Des professionnels sont à votre disposition pour vous guider et vous aider dans toutes vos démarches relatives au logement.

Un Espace Info Energie

Un service d'information et de conseils gratuits sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

L'Espace Info Energie vous aide à y voir plus clair sur les aides et les choix à faire pour réaliser des économies d'énergie dans votre habitat.



Un lieu de dépôt des dossiers de demande de logement social

Une seule demande à formuler : le dossier est transmis à l'ensemble des bailleurs concernés par la Maison de l'habitat. Vous pourrez en outre bénéficier d'un accompagnement dans le montage de vos dossiers.

Un concentré d'informations à votre disposition

Une bibliothèque avec des ouvrages spécialisés à emprunter, des brochures et des guides pratiques. Des expositions temporaires sur les thèmes touchant à l'habitat, à l'urbanisme et au cadre de vie.